



Filière sociale

Déclaration commune des fédérations de la Fonction publique

(réunion avec la DGAFP du 9 novembre 2011)

Les organisations syndicales de la Fonction publique réaffirment les revendications portées depuis plusieurs mois dans le cadre de la revalorisation de la filière sociale, à savoir :

- le passage en catégorie A pour les personnels éducatifs et sociaux
- l'homologation des diplômes du Travail Social au niveau II du Répertoire National des Certifications Professionnelles

Nos organisations n'accepteront pas que le passage en CSFPE du décret prévu puisse avoir pour conséquence le rejet de nos revendications pour l'ensemble de la Fonction publique.

La filière sociale couvre les trois versants, et doit donc relever d'une démarche articulée autour du Conseil Commun de la Fonction Publique.

Pour ces raisons, les organisations syndicales exigent l'ouverture de véritables négociations sur l'ensemble de la filière et sur les trois versants (Etat, territoriale et hospitalière).

Pour ce faire, elles demandent à être reçues par le ministre de la Fonction publique, pour débattre des choix politiques en préalable aux questions techniques.